

1 L'Echo de la Lys du 14 novembre 2013



La maladresse de certains agriculteurs et quelques dégâts à déplorer

Lors de cette journée de mobilisation essentiellement mise en place dans l'Audomarois, quelques débordements ont terni l'image du bon déroulement des différents rassemblements.

Ça a commencé avec un fumigène lancé à l'intérieur de la mairie d'Heuringhem. Outre la fumée et l'odeur, c'est le tapis d'entrée qui a pris cher.

Puis, dans le cortège, des tracteurs volontairement en retard ont déversé du fumier ou des palettes dans le village et sur les routes menant jusqu'à Saint-Omer. Avant de former un mont devant la sous-préfecture en fin d'après-midi. Pas mal vu les conditions climatiques humides de cette journée, surtout dans les ronds-points.

Il était aussi prévu de rendre une petite visite à Jean-Michel Jedraszak, président de l'Association intervillage pour un environnement sain, dans l'idée de redécorer son entrée... On en est resté aux idées, on n'est pas passé à l'acte. Ce qui aurait, cette fois, sûrement mis de l'huile sur le feu...

La FDSEA règle ses comptes

Le syndicat agricole, représenté par son président Christian Durlin, veut remettre l'agriculture au centre des communes. C'est ce qu'il a annoncé sur le parking de la mairie d'Heuringhem vendredi. Il en a profité pour remettre certaines personnes à leur place : « Il ne faut pas se laisser emmerder par des groupuscules aux théories idéologiques. » Il est évidemment question de l'Association intervillage pour un environnement sain.

« Si c'était mon cas, je me serais pendu »

Lors de la rencontre entre une délégation d'agriculteurs et le maire d'Heuringhem, l'un d'entre eux n'y est pas allé par quatre chemins en s'adressant à Jean-Paul Lefait : « Ce n'est pas normal qu'on s'acharne sur le cas d'Aurélie (*Bridault, la propriétaire de la porcherie, ndr*). Si c'était mon cas, il y a longtemps que je me serais pendu dans le hall de la mairie. »

Les syndicats agricoles sont venus en masse à Heuringhem pour soutenir Aurélie Bridault, rencontrer le maire et semer quelques perturbations dans le secteur. L'occasion pour l'exploitante porcine de s'exprimer sur son projet et de casser les idées reçues.

L'EARL Bridault-Chevalier poursuivait son bonhomme de chemin après le permis de construire délivré le 8 juillet 2011. Deux ans plus tard, quasiment jour pour jour, le chantier était lancé. Depuis deux semaines, les travaux sont stoppés, l'association intervillage pour un environnement sain a remporté une première bataille devant le tribunal.

Heuringhem bloqué

Un bâtiment d'élevage porcine sur un terrain de 55 660 m² sort de terre depuis quelques mois à l'entrée d'Heuringhem. Sauf que le chantier est bloqué depuis quelques jours. De quoi agacer les syndicats agricoles, venus en nombre soutenir la propriétaire de ce projet qui fait tant débat. Quand le juge des référés a ordonné la suspension des travaux, la surprise d'Aurélie Bridault était à la hauteur de la joie des militants d'Aives. « On ne s'y attendait pas du tout, mais on ne va pas baisser les bras. » Pour l'encourager dans ce discours, nombre d'agriculteurs ont pris d'assaut le centre-bourg d'Heuringhem vendredi midi. L'exploitante s'est sentie soutenue et dit être « toujours aussi motivée ».

Les porcs heuringhémols seront commercialisés en France

Pour la première fois depuis le début de l'affaire, Aurélie Bridault et la FDSEA ont décidé de répondre à - presque - toutes les interrogations autour de cette nouvelle porcherie. Une ma-

LE CHIFFRE

4 500 porcs : Aurélie Bridault soutient que sa nouvelle porcherie n'accueillera jamais autant de bêtes.



Aurélie Bridault.

DESTINATION

« Il n'y a pas de société belge (...). Mes porcs n'iront pas en Belgique », assure l'exploitante.

nière de communiquer nouvelle, désormais plus proche de celle utilisée par Aives. « Il n'y a pas de société belge, c'est ma société », répète la propriétaire. Elle explique être la seule à financer ce chantier. Pas question non plus d'envoyer ses bêtes chez les voisins. « Mes porcs n'iront pas en Belgique ; ça, ça vient de l'association. » Ils seront commercialisés pour Sypronord. Une partie prendra la route de l'abattoir, les autres seront répartis dans différents élevages du département. Aujourd'hui, la société Nutrigel commercialise les porcs d'Aurélie Bridault.

Qui a dit qu'il y aurait 4 500 porcs ?

Puis, ce qui apparaissait de prime abord comme une question bête a donné lieu à une autre révélation. La nouvelle porcherie contiendra 280 truies naisseurs-engraisseurs, contre 110 auparavant au centre du village. L'effectif serait donc quasi triplé, mais n'atteindra jamais, selon Aurélie Bridault, les 4 500 porcs annoncés initialement. « Je ne vais pas me laisser faire, je suis toujours aussi sûre de moi. » Reste que l'écart entre 4 500 bêtes annoncés et 280 est énorme. « Ce sont 4 500 équivalents animaux, toutes les places ne seront pas occupées en même temps. » Ce que nie Jean-Michel Jedraszak, président d'Aives.

La question peut paraître simple, la réponse est bien plus technique. Il y aura bien

280 truies, lesquelles auront en moyenne 11,5 porcelets. L'exploitante porcine maintient que le projet a été présenté comme tel depuis le début. « On va juste doubler », affirme-t-elle. La demande d'autorisation d'exploiter au préfet effectuée par Aurélie Bridault révèle pourtant d'autres chiffres (lire tableau ci-dessous).

Un autofinancement complet annoncé

« Je prends en charge tous les frais d'aménagement. La commune ne débourse pas un centime pour ce déménagement alors que c'est quand même pour le confort du village. » Personne d'autre ne participera au financement de la nouvelle porcherie, parole de propriétaire. Tout cela, Aurélie Bridault dit avoir « essayé de l'expliquer à Aives ». Comme elle l'avait fait en réunion du conseil municipal fin 2011. « Ils n'ont pas compris, ils ont peur. » Alors pourquoi ne pas mettre en place une réunion publique d'information ? À l'image de l'association d'opposition du projet... « J'ai proposé au maire d'organiser une réunion pour présenter la porcherie, il n'a pas voulu la faire. Aujourd'hui, il est trop tard. » Aurélie Bridault estime avoir « toujours été ouverte. J'ai toujours expliqué les choses à ceux qui voulaient bien les entendre ».

L'exploitante agricole n'a pas pris la parole vendredi, auprès des nombreux agriculteurs venus la soutenir.

Rémi FOULON

TYPE D'ANIMAUX	NBRE D'ANIMAUX EN PRESENCE SIMULTANÉE	EQUIVALENCE (DÉCRET N° 99-1220)	NBRE D'ANIMAUX EQUIVALENTS
Reproducteurs			
Cochettes	42	1	42
Truies	312	3	936
Verrats	1	3	3
Porcelets (-30 kg)	864	0,2	172,8
Porcs pré-engraissement	864	1	864
Porcs Charcutiers	2 496	1	2 496
TOTAL	4 579		4 513,8

TROIS QUESTIONS À



Jean-Michel JEDRASZAK lutte contre ce projet de nouvelle porcherie.

Jean-Michel Jedraszak est le président de l'association Intervillage pour un environnement sain. Il est aussi l'ennemi numéro 1 des syndicats agricoles qui soutiennent Aurélie Bridault.

1 Aurélie Bridault dit avoir essayé d'expliquer son projet et les chiffres qui l'accompagnent, en vain... Les chiffres sont clairs, il n'y a pas à discuter. Elle ne l'a pas expliqué à moi en tout cas et personne ne m'a dit qu'elle avait essayé de le faire. Qu'on calcule les équivalents ou le nombre de porcs présents, on arrive à 4 500 porcs. Le tableau est clair dans son courrier au préfet (lire page précédente). Elle trompe son monde. S'il y avait 280 bêtes sur son terrain, il n'y aurait pas de problème. Les chiffres sont ce qu'ils sont. Je veux bien discu-

ter de tout ce qu'elle veut, mais ça fait un total de 4 500 bêtes présentes en permanence sur son site. Si ce n'est pas 4 500 porcs, c'est 4 400 porcs. C'est du n'importe quoi.

2 Pas de société belge selon l'exploitante. Tous ses porcs seront commercialisés en France. Cela vous rassure-t-il ? On sait qu'elle travaille toujours avec les Belges au niveau de la nourriture pour ses animaux. On sait aussi que ceux qui viennent chercher les porcelets sont des camions belges. On en voit régulièrement. Pour ce qu'elle fera après, on ne sait pas.

3 La pression qui pousse les agriculteurs à mettre de plus en plus souvent fin à leur jour a été mise sur la table lors de la rencontre entre une délégation et le maire d'Heuringhem. Y avez-vous pensé ? Honnêtement, on n'y a pas pensé. C'est un combat qu'on mène. Le problème, c'est la qualité de notre eau potable. Après, je vais être dur, mais faire du chantage, ça me paraît très limité comme procédé. J'ai peur pour elle car son exploitation sera difficilement viable pour 4 500 porcs. Financièrement, je suis persuadé qu'elle va couler ; elle n'est pas rentable à moyen terme. Elle risque d'être rachetée au rabais quand elle ne pourra plus tenir par des Belges ou des Hollandais.

Propos recueillis par
R. F.

Jean-Paul Lefait : « Ce qui me gêne, c'est le nombre de cochons »

Avant de rendre visite au préfet et au sous-préfet à Saint-Omer, une délégation d'agriculteurs, emmenée par le président de la FDSEA Christian Durlin, a rencontré le maire d'Heuringhem. Jean-Paul Lefait ne s'est pas démonté et a accepté la confrontation en compagnie de son adjoint Jean-Claude Renaux.

Le rôle des maires

Christian Durlin : « L'objet de notre rencontre, c'était de solliciter l'appui des maires pour les projets agricoles. La position des maires est essentielle au bon fonctionnement de l'agriculture dans une commune. Ce qui se passe ici pour la profession est vraiment un problème. Une jeune femme s'installe dans une production en déclin dans la ré-

gion... C'est une production qui souffre et sur laquelle on fait porter beaucoup de grâces. »

Jean-Paul Lefait : « Même si j'ai signé le permis de construire, ça n'a eu aucune influence sur la décision du préfet. Ensuite, je juge des néférés amis en cause ce permis de construire, instruit par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Il a été accordé d'une façon tacite. L'autorisation d'exploitation a été accordée par le préfet. Avec ou sans permis de construire, c'était la même chose. Il n'en a pas tenu compte, il me l'a dit. Le conseil municipal est contre ce projet, je suis tenu à cette décision donc je reste opposé à ce projet. Il ne faut pas mélanger permis de construire et autorisation d'exploiter. La commune va



Jean-Paul Lefait, maire d'Heuringhem, et son adjoint Jean-Claude Renaux, ont reçu une délégation d'agriculteurs en mairie.

payer 1500 euros, vous le savez ça ? »

Christian Durlin : « Il faut envoyer la facture à l'association... »

Jean-Paul Lefait : « Je suis condamné, je paie. »

Alves

Christian Durlin : « L'association a une position extrémiste, c'est un vrai problème. Quand quelqu'un veut s'installer aujourd'hui, qu'il voit que les projets sont

casés en lisant la presse, ça ne lui donne plus envie de se lancer. »

Jean-Paul Lefait : « Chaque citoyen est en droit de des recours. L'association a cru bon de déposer un recours contre ce permis de construire. Le juge lui a donné raison ; moi, je respecte la loi. »

Christian Durlin : « Pour le permis de construire, c'est OK, vous l'avez donné. C'est l'association qui vous emmerde ? »

Jean-Paul Lefait : « Je ne peux pas refuser un permis si l'accord est donné par la DDTM. Si je ne le signe pas, c'est Aurélie Bridault qui m'aurait attaqué. Pour le refuser, il faut le prouver et je ne suis pas un expert en urbanisme pour dire s'il y avait un vice de forme. J'ai signé un permis de construire conforme, j'assume mes res-

ponsabilités. C'est à travers moi que la commune est condamnée à 1 500 euros. »

Christian Durlin : « Je suis convaincu que l'association va attaquer l'autorisation du préfet. »

L'image du village

Jean-Paul Lefait : « L'attractivité du village est en baisse à cause de cette porcherie. La vente de terrains chute, à moins de me prouver le contraire... »

Christian Durlin : « C'est le tapage médiatique qui repousse les gens. »

Jean-Paul Lefait : « S'il y a moins d'habitants, il y a moins d'élèves et donc moins de classes. Et puis, pour combien d'emplois ? En plus, je ne sais pas si les porcs vont rester en France... Ce qui me gêne, c'est le nombre de cochons. Je ne vais pas changer d'avis, je reste contre ce projet. »

Propos recueillis par R. F.

2 L'Indépendant du vendredi 15 novembre 2013

RENCONTRE AVEC JEAN-PAUL LEFAIT

Le maire face aux représentants de la profession

Christian Durlin, président de la FDSEA du Pas-de-Calais, avait sollicité une rencontre avec le maire d'Heuringhem. Il a été reçu avec Guillaume Caron et Benjamin Deneuque, respectivement présidents des jeunes agriculteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

« Ce qui se passe à Heuringhem est un cas d'école. Nous avons une jeune fille qui veut s'installer, qui a un dossier irréprochable et qui remplit toutes les conditions sanitaires envisageables. Malheureusement, elle se heurte à une association qui est tout sauf constructive. Résultat des courses, elle est contrainte d'abandonner les travaux. Je sais que la position du maire n'est pas facile, mais elle ne peut pas être soutenue comme vous avez poursuivi votre projet de boulangerie et atelier de jeunes qui y sont installés », attaque Christian Durlin.

Pour Guillaume Caron : « Quand on signe un permis de construire c'est comme si on donnait sa parole et on ne revient pas dessus. On n'a pas le droit, quand on est maire, de laisser une association dire ce qui est bon ou non pour la commune. »

Benjamin Deneuque va plus loin : « Si c'était moi à la place d'Aurélie, il y a longtemps que vous m'auriez retrouvé au bout d'une corde. Personnellement, j'ai concrétisé le même projet qu'Aurélie, chez moi, à Mersin dans le Nord. Je n'ai eu aucune réaction négative. Aujourd'hui, personne ne se plaint de mes installations. Au contraire, je fais de la vente de la viande et je n'ai même plus besoin de vendre porc satisfait la demande. Pourquoi ça ne peut pas se faire à Heuringhem ? Vous préférez avoir du cochon de Belgique ou d'ailleurs dans les assemblées de la commune ? »

Jean-Paul Lefait a réaffirmé son opposition au projet : « J'ai bien signé le permis de construire, mais j'aurais été hors la loi si je ne l'avais pas fait. Par contre, le conseil municipal a délibéré contre le permis d'exploiter. Aujourd'hui, je reste opposé à ce projet qui, pour moi n'a rien à faire dans la commune. Je me suis renseigné, un tel projet nuit gravement à l'attractivité du village. Les agents immobiliers ne disent clairement que vendre une maison sur Heuringhem est de plus en plus compliqué. Quant à la boulangerie dont vous me parlez, au moins le pain est vendu aux Heuringhemois. Les porcs, on ne sait pas où ils vont. »

La secrétaire fait soudain irruption dans la pièce : « Ils viennent de lancer un fumigène dans la mairie ». L'atmosphère tendue, devient alors irrespirable. La réunion s'achève dans les vagues bouillantes.



Jean-Paul Lefait persiste et signe son opposition au projet.

Dehors, les tracteurs quittent le village direction la sous-préfecture de Saint-Omer. Avant de

partir, des bennes déversent sur la route leur cargaison de fécules d'endives. Le rassemblement

a eu lieu dans les traces.

R. Bertolotti

MANIFESTATION AGRICOLE. A HEURINGHEM, POUR DEFENDRE LA PORCHERIE

Un soutien de poids pour Aurélie Bridault

Partis de l'usufruit ou une exploitation agricole est confrontée à la fronde de ses voisins pour un problème de fumière, 74 tracteurs et autant d'agriculteurs ont convergé sur Heuringhem. Ils étaient rejoints par d'autres exploitants auto-nomes et flamands déterminés à apporter un soutien décisif à Aurélie Bridault.

Vers midi, plus moyen de traverser le village, envahi d'engins agricoles, ce qui a incidemment suscité la colère de riverains empêchés de prendre leur voiture. Mais pour les agriculteurs, la mobilisation devait être à la hauteur de Tenjeu : "Vous avez ici une jeune agricultrice qui veut investir, se mettre aux normes, vivre de son métier et on va l'empêcher de travailler", déplore Olivier Fago, membre de la Fédération nationale porcine. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, Aurélie Bridault est cette jeune agricultrice qui porte un projet de construction de porcherie dans le village. Un élevage qu'elle compte faire passer de 10 à 300 truies. Depuis près de deux ans, elle est confrontée à un écartèlement de reverses, aujourd'hui regroupés au sein de l'association Arves. Le 28 octobre dernier, le tribunal administratif a suspendu le permis de construire (obligeant à stopper les travaux. Cette victoire pour les opposants ne signifie pas la défaite d'Aurélie Bridault qui se dit "plus combattive que jamais".

"300 truies, c'est juste le seul de rentabilité et c'est surtout 2

fois moins grand qu'un élevage en Bretagne. Quand on se dit contre un projet, il faut savoir de quoi l'on cause", souligne Charles Ingiard, producteur de lait venu témoigner sa solidarité à Aurélie Bridault. Autour d'un barbecue. Ils sont tous là, des jeunes agriculteurs ont enfilé le bonnet rouge breton devenu signe de révolte. A côté, un ancien, Michel Staeten : "Ils ont tenu bon. Moi j'ai un poulailler. Son extension m'a demandé 5 ans de travail dont trois ans de tribunal administratif. Finalement, on a pu exploiter. On ne peut pas comprendre que dans les pays frontaliers, on se développe à vitesse grand V et que chez nous on stagne".

Aurélie à la source : "Evidemment c'est réconfortant de voir tout le monde ici aujourd'hui. Mais ce n'est pas nouveau, depuis le début les agriculteurs me soutiennent". Une chose est certaine, "cette suspension du tribunal qui doit encore se prononcer sur le fond, ne me fera pas baisser les bras. Aujourd'hui nous avons toutes les autorisations pour exploiter. C'est ce qui nous était problème de défense incendie qui pose problème. Evidemment, l'arrêt de travaux est pénalisant. Nous gérons au jour le jour ce problème auquel nous ne nous attendions pas du tout".

Quand on lui parle des arguments de l'association, elle les réfute en bloc : "Ils avancent des chiffres qui ne correspondent à rien, j'ai bien essayé de leur expliquer qu'il n'y avait jamais 4.500 porcs dans le bâtiment,



Les tracteurs dans les rues, ça ne passe pas inaperçu.

qu'une truie compte pour trois animaux. Mais à ne veulent pas comprendre. Ça devient de l'acharnement". Aurélie Bridault ne compte pas organiser de nou-

velles réunions publiques. "Les gens qui veulent voir comment ça se passe un élevage de porcs peuvent venir chez moi, je leur ferai visiter volontiers. Par contre,

organiser une réunion publique reviendrait pour moi à me retrouver devant un tribunal. Ce n'est pas la peine". Cette mobilisation a donc

donné un peu de combativité à la jeune agricultrice qui n'en manquait déjà pas.

F. Bertaloot

